Petite histoire de l'école de Fleurey

Laïcisation de l'école de filles (1882 - 1890)

Des années difficiles

Depuis 1854, une salle de classe a été attribuée aux filles dans la Maison Commune.

L'enseignement y est assuré par les sœurs congréganistes ; ce qui en dépit du vote de la loi Jules Ferry de 1882 instituant l'école obligatoire, gratuite, ... et laïque ne semble poser problème à personne dans le village.

Cependant le 31 octobre 1885, l'adjoint Clerget dénonce au préfet "*le caractère non laïque de l'enseignement donné aux filles par la sœur congréganiste*". Il précise "*Dix à douze jeunes filles vont à la messe , à l'office du matin, pendant les heures de classe et l'instruction religieuse est donnée comme autrefois, malgré les prescriptions de la loi, dans les dépendances de la maison d'école*".

Il s'ensuit une visite de l'inspecteur primaire. Mais dans un deuxième courrier, l'adjoint Clerget déplore que cette visite "*n'est servi à rien sinon à augmenter le zèle clérical de l'institutrice*". Et de citer pour exemple : "*Si le temps le permet, la récitation du catéchisme se fait en plein air, soit dans la cour de l'école, soit sur la place publique aux yeux des croyantes et de leurs bons amis les cléricaux qui ne cessent de crier à l'intolérance du gouvernement*".

A partir de là et pendant cinq ans, la question de la laïcisation de l'école de filles va passionner et diviser villageois et élus.

Pour ou contre l'école de Jules Ferry ?

En 1885, le maire Truillot et son adjoint Clerget ne sont pas du même bord. C'est donc l'adjoint qui demande à nouveau au préfet d'ordonner une enquête mais "*de faire en sorte que le maire en reste ignorant afin de poursuivre -à son insu la laïcisation de l'école de filles*"....

Le 31 décembre 1885, l'Inspecteur d'Académie rend compte au préfet de la visite de l'inspecteur primaire dans la classe des filles. Il constate les faite dénoncés par M. Clerget. Il parle "*des réponses effrontées et jésuistiques de l' institutrice*". Madame Clopin, sœur Hermance en religion, sera soumise à "**la peine de réprimande**" le 4 janvier 1886.

Dans les années suivantes, les choses s'enveniment entre la Municipalité conduite par le nouveau maire, M. Chary, totalement acquis à la laïcisation, et les sœurs congréganistes. Les habitants du village sont également divisés. Les résultats de l'examen du certificat d'études, le 12mai mai 1890 ne vont rien arranger : tous les candidats garçons de l'instituteur laïque sont reçus , toutes les candidates filles sont recalées. On crie à la machination !

Le 25 mai 1890, le conseil municipal demande la laïcisation immédiate de son école de filles. Aussitôt dans le village un "pétitionnement" s'organise. Il s'agit de faire annuler la délibération. "*Une guerre de petits papiers semés pendant la nuit dans les rues du village cherche à jeter la déconsidération sur la municipalité et l'enseignement laïque. Des affiches contre la laïcisation sont posées illégalement, des personnes sont insultées, d'autres reçoivent par la poste des écrits où d'infâmes personnages cherchent à salir de leurs propos immondes les gens les plus honorables de la localité*" (extrait d'une lettre du maire au préfet).

Le préfet, alerté, devra choisir : soit nommer rapidement une institutrice laïque, soit accepter la démission du maire et de son conseil. Dans le village circule une pétition qui s'oppose au départ des deux religieuses. En juillet, face à cette - situation tendue, la municipalité demande la fermeture provisoire de l'école de filles. Début août, le maire Chary ainsi que son adjoint donnent leur démission. Décision sur laquelle ils vont revenir puisque le 6 août 1890 l'arrêté préfectoral de laïcisation est enfin prononcé ; en même temps est nommée la première institutrice publique : Mme Joséphine Lacaille.

La polémique va laisser des traces. Aux élections de 1893 la municipalité laïque est battue. L'ancien adjoint Clerget ne manque pas de dénoncer les agissements de la nouvelle municipalité cléricale "*dont les premiers soins ont été de tracasser les fonctionnaires dont l'instituteur, de placer les poêles au milieu des classes, de faire couper les tables dans deux classes d'école magnifiques, fruits de l'ancien conseil municipal composé de républicains soucieux de l'enseignement*"……

Comme on le voit il faudra du temps pour que s'apaisent les passions et que soient acceptés, par tous, ceux que l'on a appelé "les hussards noirs de la République".

L'école de filles à l'époque des sœurs congréganistes

Il n'y a pas que le temps qui palisse les photos. Dans votre journal précédent, une erreur avait estompé ce cliché, en inversant droite et gauche. Avec toutes les excuses de l'imprimeur.